



PROGRAMME DU DEROULEMENT DU SALON DE L'AGROALIMENTAIRE ET DU FINANCEMENT AGRICOLE

DATES

1^{ere} Edition
2023

01 Juillet

MARCHÉ DE NOTSE

21 Juillet

MARCHÉ DE VOGAN

29 Juillet

MARCHÉ DE ELAVAGNON

04 Août

MARCHÉ DE SOTOUBOUA

09 Août

MARCHÉ DE KETAO



SALON DE L'AGROALIMENTAIRE ET DU FINANCEMENT AGRICOLE

PIA et MIFA font découvrir des opportunités à Notsè

La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA), en collaboration avec le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA), ont officiellement lancé ce samedi 1er juillet à Notsè (environ 95 km de Lomé), la première édition du Salon de l'Agroalimentaire et du Financement Agricole (SAFA). Le but de ce Salon est de montrer aux agriculteurs, les opportunités à saisir dans le cadre de leurs activités, afin de booster leurs productions.

Charles YAO

Dans l'engagement du gouvernement qui œuvre à la réduction de la paupérisation, signe du bien-être des populations et de surcroît celles en milieu rural, des moyens de financements sont mis en place pour leur permettre d'avoir une plus grande production.

Ainsi, à travers ce Salon de l'Agroalimentaire et du Financement Agricole (SAFA), des milliers de producteurs de la ville de Notsè ont été sensibilisés sur les opportunités de financement de projets agricoles.

Pour mener à bien les activités de cette édition du SAFA, l'évènement a lieu dans les marchés ruraux pour être au contact des populations, afin de sensibiliser tous ceux qui font partie de la chaîne de valeur agricole (agriculteurs, producteurs, acheteurs, acteurs de financement et consommateurs). Plusieurs présentations ont été faites par les responsables de PIA, du MIFA et aussi de l'ANSAT (Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire du

Togo) ainsi que les partenaires techniques et financiers, en vue de permettre aux producteurs agricoles de cerner les mécanismes de financement mis en place. « Sur le terrain, au contact des producteurs, il y a eu aussi des expositions de produits dans les stands, etc., histoire de toucher tous les acteurs », a déclaré le Commandant Sanda Idiola, administrateur général de l'autorité de coordination de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé.

Le SAFA se positionne comme le reflet de tous les maillons de l'agriculture au Togo, avec pour ambition de lever le voile sur l'amélioration, la productivité, la rentabilité du secteur agricole, de renforcer les industries de transformation agroalimentaire, ainsi que l'accès au financement et au marché pour les paysans togolais.

Au nombre des banques positionnées pour accompagner le SAFA, il y a Attijariwafa Bank (ex-BIA-Togo), Ecobank, IB Bank, SUNU Bank, BICIM (Atlantic



Group) pour accompagner ces acteurs de l'agriculture. « En matière de financement, nous avons compris que dans le secteur agricole, au niveau des producteurs et des agrégateurs, il y a des besoins à plusieurs niveaux, notamment au début de la campagne pour financer les intrants, les engrais, etc. Ensuite, lors de la récolte, il y a des besoins importants. En tant que partenaire financier, nous allons vous accompagner avec des facilitations de crédits », a fait savoir Simplicie Assih, représentant d'Ecobank. « Seuls les producteurs agricoles peuvent bénéficier des opportunités de financement qu'offre le SAFA. Il suffit d'être organisé, agrégateur, former une coopérative ou avoir une structure officiellement reconnue pour permettre les démarches administratives qui vont dans le sens de bénéficier de ses opportunités », a expliqué le commandant Sanda Idiola, administrateur général de l'autorité de coordination

de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA).

Dans l'intention de couvrir toutes les régions du pays, la première édition du SAFA va toucher chaque région, notamment les localités à forts taux de producteurs agricoles.

Ainsi, après Notsè, Vogan, Elavagnon, Sotouboua et Kéao vont accueillir le SAFA les 21 juillet, 29 juillet, 04 août, et 09 août prochains. Tous les produits agricoles sont ciblés dont le maïs, la mangue, le soja, le riz, l'ananas, etc., avec l'objectif d'accompagner les producteurs pour avoir des quantités de récolte suffisantes, permettant l'installation d'une unité qui transforme ces produits. « Cette initiative du SAFA est une bonne chose ; étant donné que la promotion de l'agriculture est en branle, les entrepreneurs que nous sommes, avons besoin de ces genres de chose pour pouvoir évoluer, surtout en matière de financement, car on manque

de fonds pour accompagner nos producteurs », a laissé entendre François Boutamekpor, agrégateur et responsable de la société Maradri-Togo, spécialisée dans la production de soja bio et les céréales et les fruits.

La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) a pour objectifs de promouvoir le développement des chaînes de valeur prioritaires à travers la mise en place d'infrastructures pour soutenir la production, la logistique, le stockage ainsi que la transformation et aussi, renforcer en priorités les capacités des parties prenantes dans les zones agro industrielles. Elle a pour vocation de créer des chaînes industrielles à haute valeur ajoutée dans plusieurs secteurs agro-industriels.

Le MIFA s'emploie à octroyer des financements aux producteurs, accompagner la modernisation de l'agriculture à travers un service de mécanisation avec des matériels agricoles de pointe, mettre à la disposition des producteurs des semences certifiées et des intrants de qualité pour optimiser le rendement, promouvoir la méthode de pulvérisation des cultures par drone, développer un service d'appui conseil à travers un centre d'appel doté d'un numéro gratuit au profit des acteurs du secteur agricole, accompagner le développement agro-industriel du Togo.

GOLFE 5

Reprise de la pré-collecte des ordures dans les ménages

L'opération de la pré-collecte des déchets dans les ménages et entreprises a été lancée le mardi 4 juillet dans la Commune du Golfe 5.

Cette opération sera menée par la société « Ville propre pour tous », une Société à responsabilité limitée (Sarl), la seule attributaire du marché de la pré-collecte des déchets dans les ménages et entreprises existant sur le territoire communal du Golfe 5, à l'issue du processus d'appel d'offre international. Selon le maire Kossi Agbenyega Aboka pour qui l'assainissement de la commune fait partie des priorités, l'arsenal de matériels adéquats et le personnel qualifié ont œuvré en faveur de l'entreprise attributaire.

L'objectif visé par les autorités municipales est de veiller efficacement à la préservation de l'environnement et des écosystèmes, tout en permettant aux populations de la commune du Golfe 5 de vivre dans un cadre assaini et dépourvu de dépotoirs sauvages.

Il s'agit spécifiquement d'amener les pré-collecteurs à convoyer les ordures des ménages et entreprises de la commune vers les dépotoirs intermédiaires. Il est aussi question d'amener, grâce aux



sensibilisations, les ménages à participer au développement de la commune, sur le plan environnemental en adoptant des comportements écocitoyens.

Pour mener à bien cette opération, des équipes de

la mairie d'Aflao-Gakli ont procédé à l'identification des ménages, avant de les doter de poubelles modernes à coûts subventionnés (7000 FCFA au lieu de 49 500 FCFA) par la municipalité, à entendre Kokuvi Sodjinsi, le chef division de la voirie, assainissement

et environnement. « La pré-collecte des déchets se fera deux fois par semaine dans les ménages et entreprises de la commune », a précisé Raoul Addy-Koudor, le contrôleur de la société « Ville propre pour tous ».

Un système de tri des déchets est en train d'être mis en place. Ce sera un cadre de partenariat qui sera créé par les autorités municipales avec des sociétés spécialisées dans l'achat des plastiques, bouteilles et verres, afin de permettre aux ménages de se faire une santé financière, en s'acquittant aisément des frais de ramassage des déchets. Plusieurs ménages ont apprécié cette reprise de pré-collecte des ordures.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Togo rejoint l'Union africaine des télécommunications

Le Togo est désormais membre de l'Union africaine des télécommunications (UAT). C'était à l'issue de l'adoption à l'unanimité des députés d'un projet de loi vendredi 30 juin à l'Assemblée Nationale.

Après des débats riches et fructueux en plénière, les trois groupes parlementaires NET-PDP, UNIR et UFC n'ont pas trouvé d'objection et ont donné leur quitus à ce projet de loi. La ministre Cina Lawson a salué l'adoption de ce projet de loi qui ouvre la voie à l'adhésion du Togo à l'UAT, ce qui permettra au pays de devenir membre à part entière. « Nous nous réjouissons de l'adoption de cette loi, car cette adhésion constitue une étape très importante dans notre engagement pour l'intégration

régionale et le développement des télécommunications en Afrique. En adhérant à l'UAT, le Togo quitte le statut d'observateur pour devenir un membre à part entière, ce qui lui donne le droit de solliciter le soutien de l'organisation pour faire valoir ses positions ou défendre ses intérêts au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT) », a déclaré Cina Lawson, ministre de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale. « Par cette adhésion que vous venez d'autoriser, le Togo



rejoint la communauté des Etats partageant notre vision d'un continent connecté, prospère et inclusif », a-t-elle indiqué. Cette adhésion marque une étape significative pour le Togo, qui renforce ainsi son influence numérique sur la scène régionale et internationale. En ayant une voix forte au sein de l'UAT et de l'UIT, le Togo pourra

contribuer activement aux décisions clés et aux politiques qui façonneront l'avenir des télécommunications dans le pays. Elle offrira également au Togo la possibilité de solliciter des postes au sein de l'UAT et de l'UIT, et de veiller au respect des règles relatives à la diffusion des émissions radiophoniques des autres pays sur le territoire togolais.

« L'Assemblée nationale remercie le gouvernement pour sa participation active au débat de ce jour et exprime toute son admiration au Président de la République, son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, pour sa vision et ses actions tangibles au profit de l'amélioration du quotidien

de chaque fille et chaque fils de notre pays », a affirmé Yawa Tsegan, présidente de l'Assemblée Nationale.

L'Union africaine des télécommunications (UAT), créée le 07 décembre 1999 au Cap en Afrique du Sud, joue un rôle majeur dans la défense des intérêts des États africains au sein des instances de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Le Togo avait le statut d'État observateur au sein de l'UAT, ce qui limitait sa capacité à influencer les décisions importantes concernant le pays.

ASSEMBLÉE NATIONALE / BILAN DE LA 1ÈRE SESSION ORDINAIRE

12 projets de loi adoptés

Le mardi 30 juin 2023, l'Assemblée Nationale a clôturé les travaux de sa première session ordinaire de l'année. La cérémonie de clôture a été marquée par l'allocution solennelle de Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'institution, qui a dressé un bilan législatif de cette session. Au total, douze projets de loi ont été adoptés, couvrant des domaines majeurs tels que la sécurité, l'environnement, l'éducation, la santé et l'économie.

Dans son discours de clôture, Yawa Tsègan a souligné l'importance et la pertinence des différents projets de loi adoptés au cours de cette première session, qui s'est étendue sur une période de quatre mois. « L'étude et l'adoption de ces projets de loi ainsi que le débat d'orientation budgétaire de ce jour dénotent de notre engagement à soutenir la vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, artisan de la construction d'un Togo moderne, prospère et en paix. En effet, l'ensemble de ces projets

de loi répond à la préoccupation permanente et constante du Président de la République de garantir la stabilité propice à l'édification d'un grand Togo moderne dans tous les domaines, sur l'ensemble du territoire national. Il témoigne aussi de son engagement à renforcer la coopération Sud-Sud dans le domaine économique, socioculturel et environnemental », a-t-elle relevé. « En plus, l'essentiel de ces lois que nous avons adopté a pour objet de contribuer à la promotion de l'innovation, de l'investissement et du renforcement de la croissance



dans notre pays. Nous ne pouvons passer sous silence le maintien du climat de sécurité et de paix dont nous continuons de jouir sur l'ensemble du territoire national. La Représentation nationale, par ma voix exprime au Président de la République, son admiration et toute sa gratitude », a ajouté Yawa Tsègan.

Au cours de la première session ordinaire de l'année 2023, les députés ont œuvré au renforcement de la diplomatie parlementaire à travers leur participation aux différentes rencontres internationales. Au-delà des

sessions délocalisées du CIP-UEMOA et du Parlement de la CEDEAO, le Togo a été choisi pour abriter deux rencontres continentales de haut niveau consacrées à la lutte contre le terrorisme et à la 79^e session du comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA).

« Je me félicite de la solidité de notre collaboration avec les organisations de coopération parlementaire et de l'attrait indiscutable que suscite notre capitale comme lieu de grands rendez-vous », a indiqué la présidente de l'Assemblée nationale.

Elle a également exprimé sa satisfaction quant à l'esprit de concorde et au débat constructif qui ont prévalu au sein de l'hémicycle tout au long de cette première session de l'année 2023. « Il est connu et reconnu que le parlement est la haute instance de débats et de confrontation d'idées.

Débattre et non combattre est la marque de valeur et d'éthique parlementaires de la sixième législature. Nous avons travaillé ardemment pour examiner les projets de loi avec rigueur et diligence dans le respect et la tolérance mutuels. (...) En clôturant cette première session ordinaire de l'année 2023, je souhaite que l'intersession nous procure une motivation à poursuivre notre prérogative constitutionnelle de légiférer avec un sens du devoir envers notre nation et nos concitoyens », a affirmé Yawa Tsègan.

Les députés entament désormais une période d'intersession ou de vacances parlementaires pour une durée de deux mois, à compter du 1er juillet. La prochaine rentrée parlementaire est prévue pour le mardi 5 septembre 2023, conformément aux dispositions de l'article 55 de la Constitution.

SOIRÉE APOTHÉOSE DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Pari réussi !

Lancées le 21 juin dernier sous le thème « Harmonies togolaises », les activités au programme de la célébration de la fête de la musique édition 2023 au Togo ont pris fin vendredi dernier 30 juin 2023 à l'Université de Lomé avec un grand concert organisé par la Fédération Togolaise de Musique (FTM) et placé sous le haut patronage du ministère de la culture et du Tourisme.

Charles YAO

La Scène Bella Bellow de l'Université de Lomé a servi de cadre à ce concert apothéose qui a connu la participation des plus hautes autorités du

secteur culturel avec à leur tête, Dr Kossi Gbenyo Lamadokou, ministre de la Culture et du Tourisme. Durant la soirée, plusieurs groupes et artistes

ont presté en live, à l'instar de Junior Seme, Hortense Nayo, Zambe Live, les Happy Brothers, Eric MC, Weddy, Small Poppy, Agboti Yawo, le groupe Sasamaso, Nadi Waré, Guillaume, Stars Grâce, etc. « La musique togolaise va très bien. Les activités qui ont marqué cette fête de la musique en sont la preuve palpable. On sent une renaissance de ce secteur, un engouement autour de notre ministère de tutelle. Ce qui fait que plusieurs artistes membres de la FTM

ont répondu massivement aux activités de cette édition. J'invite les artistes à plus de travail, à plus de discipline et surtout œuvrer et travailler pour mettre en exergue l'identité de notre musique », a déclaré Ariel Dassanou, président de la Fédération togolaise de musique. « Le thème de cette édition nous révèle deux réalités. La première est que nous devons vraiment être en harmonie au sein de notre filière musicale pour pouvoir vraiment donner de la valeur à notre

art. La deuxième signification concerne nos musiques, la musique identitaire. Pour cela, les artistes doivent travailler pour mettre en exergue notre musique », a-t-il ajouté.

Plusieurs activités et scènes ont été organisées sur toute l'étendue du territoire national durant la fête de la musique qui a commencé depuis le 21 juin. Rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2024, avec une délocalisation des activités à l'intérieur du pays.

ENTREPRISE

LONATO : les grandes innovations

La Loterie Nationale Togolaise (LONATO) était face à la presse jeudi dernier à son siège pour présenter le nouvel environnement de ses jeux. Un changement qui a induit de grandes innovations à partir du 1er juillet 2023, notamment sur le point de la digitalisation de ses activités, la multiplication du nombre de tirages et les types de pari.

Elom ATTISSOGBE

C'est un Directeur Général tout confiant, aussi que structuré que serein, maîtrisant parfaitement la Maison de la Chance, ses produits et services, ainsi que les mutations intervenues dans le nouvel environnement des jeux de loterie qui a rencontré les professionnels des médias jeudi dernier. Pour l'exercice, l'on ne pouvait pas trouver mieux. Georges Essowè Barcola, en poste depuis seulement un an à la tête de la LONATO, n'a visiblement pas mis du temps pour prendre ses marques et connaître parfaitement la maison dont il est le principal manager.

L'historique de la société, la digitalisation, le phénomène des sous-marins, l'addiction aux jeux, la réduction du temps de tirage, etc., le Directeur Général de la LONATO, debout pendant plus de deux heures, a fait le tour d'horizon de ces différents sujets avec une agilité remarquable.

Modernisation de l'environnement des jeux

Pendant longtemps, les activités de jeux de loterie se déroulaient de façon manuelle. Ce qui créait un manque à gagner de l'ordre de 5 à 6 milliards FCFA à la

LONATO du fait des sous-marins et vendeurs illégaux.

Cet environnement étant devenu obsolète, la société a décidé de le moderniser, avec des innovations en vigueur depuis le 1er juillet 2023.

Ainsi, la LONATO a mis en service de nouveaux serveurs de dernière génération sur lesquels il est possible d'installer jusqu'à 5000 terminaux de jeux d'ici à cinq ans. Les TPM 3000 (anciennes machines ou terminaux) sont remplacés par les terminaux TS10 plus rapides et plus faciles à utiliser pour les opérateurs. « Les TS10 fonctionnent avec une batterie intégrée qui dispose de 24h d'autonomie. Nous trouvons de cette façon une solution au problème d'arrêt de vente qui se pose lors des coupures de courant. Ce souci est désormais derrière nous », explique Georges Essowè Barcola. « Ces nouveaux terminaux sont en mesure d'offrir des prestations 2G, 3G, 4G, avec la possibilité de prendre les puces des deux opérateurs de téléphonie mobile. Ils sont assez légers, transportables et faciles à protéger », ajoute-t-il.

Le nombre de points de vente va augmenter sur l'ensemble du territoire national et les



tirages se feront désormais 5min après la clôture des ventes, au lieu de trois à quatre heures après la fin des prises de jeux.

Le nombre de tirages passe à 12

Depuis le 1er juillet, la LONATO offre douze tirages par semaine, à raison de deux tirages par jour. Les tirages se font à 13h et à 18h, du lundi au samedi. « Les anciens tirages vont conserver leurs noms. Les nouveaux tirages auront de nouveaux noms. La mise minimale passe de 300 F à 100 FCFA par ticket et il y a la possibilité de parier sur 10 grilles par ticket », informe Georges Essowè Barcola.

La LONATO présente le nouveau programme de tirage comme suit : lundi (Lotto Diamant 13h et Loto Gold 18h), mardi (Loto Cash 13h et Loto Boom 18h), mercredi (Loto Benz 13h et Loto Prestige 18h), jeudi (Loto Million 13h et Loto Super 18h), vendredi (Loto Kadoo 13h et Loto King 18h) et samedi (Loto Sam 13h et Loto Bingo 18h).

En plus des Nap, Perm et

Bankers, la société propose désormais à sa clientèle, un nouveau type de pari : le turbo. « Il se joue uniquement sur le NAP2. Le parieur choisit deux numéros et en plus, il choisit de parier sur leurs positions au tirage : 2 ; 3 ; et 4 premiers numéros tirés. L'ordre des boules tirés n'a pas d'importance », détaille le Directeur Général de la LONATO.

On distingue le Turbo 2 où le client parie que ses deux numéros seront les deux premiers numéros tirés, le Turbo 3 où le client parie que ses deux numéros feront partie des trois premiers numéros tirés, et le Turbo 4 où le client parie que ses deux numéros feront partie des quatre premiers numéros tirés. Ici, le pari est gagnant, quel que soit l'ordre d'apparition des deux numéros choisis. Seule leur position est importante. Le Turbo permet de gagner jusqu'à 10 fois plus qu'avec un NAP 2 (ou Two Sure) classique.

Autre innovation, les parieurs pourront se faire payer leurs gains inférieurs à 500 000 FCFA dans tous les points de vente sur toute l'étendue du

territoire national, quel que soit le lieu de validation des tickets. Mais pour les gains supérieurs à 500 000 FCFA, les parieurs seront invités à se rendre dans une agence de la LONATO ou à la Direction Générale.

Comme perspectives, la LONATO entend renforcer sa politique de jeu responsable, combattre l'addiction aux jeux, entreprendre la digitalisation totale de ses services, et poursuivre l'extension des points de vente sur toute l'étendue du territoire national. « Sur l'addiction aux jeux, nous allons faire un travail avec nos points de vente sur l'identification et la sensibilisation des parieurs obsédés par les jeux. Nous avons un schéma à suivre et ça nous tient à cœur », renseigne Georges Essowè Barcola.

La Loterie Nationale Togolaise est chargée d'organiser dans l'intérêt général, de manière socialement responsable, fiable et sûre, les loteries publiques, concours, jeux de hasard et paris dans les formes et selon les modalités générales fixées par la loi. La LONATO, joue également un rôle de régulation du secteur du jeu. L'une des missions de la LONATO, est de canaliser le marché du jeu payant en procurant un plaisir ludique à un large public par le biais de jeux distrayants et socialement responsables en observant les règles les plus strictes en matière d'éthique, de protection du consommateur et de garantie de qualité.

UNIVERSITÉ DE LOMÉ

Les dessous d'une pétition

L'Université de Lomé est actuellement le théâtre d'une controverse alimentée par une pétition qui vise à remettre en question la gestion de son président, Pr. Dodzi Kokoroko. Cependant, derrière cette apparente préoccupation pour la gouvernance, se cache une réalité qui ne semble pas être mise au grand jour. Selon certaines sources, les initiateurs de la pétition auraient utilisé des méthodes peu orthodoxes pour obtenir un nombre limité de signatures.

Nicolas EDORH

Des informations qui nous sont parvenues, révèlent que sur les 1280 enseignants-chercheurs que compte l'Université de Lomé, seuls 160 ont signé la pétition contestataire. Cependant, il est troublant de constater que certains d'entre eux auraient été impliqués dans des actes

peu recommandables pour obtenir certaines signatures dans le cadre de ladite pétition. Ces enseignants-chercheurs se seraient ainsi engagés dans des pratiques dénoncées par certains de leurs collègues et qui viseraient à donner l'illusion d'une majorité opposée à la gouvernance du

président de l'Université de Lomé.

Quid des échanges confidentiels ?

Une synthèse des discussions entre les initiateurs de la pétition et un enseignant-chercheur livre un aperçu des méthodes douteuses qui sont dénoncées. Dans ces échanges, il est fait cas de manœuvres visant à convaincre l'enseignant-chercheur en question de reprendre sa signature, malgré sa rétractation clairement exprimée. Nos recoupements révèlent que l'objectif serait de préserver l'apparence d'une mobilisation majoritaire, sans tenir compte des moyens

utilisés pour y parvenir.

Au-delà de ces échanges, il nous est signalé les intérêts égoïstes de certains enseignants-chercheurs. Plutôt que de s'engager dans un dialogue constructif et de proposer des solutions pour l'amélioration de l'enseignement et de la recherche, ils auraient d'autres visées. « Le manque d'éthique et de respect pour les valeurs académiques est préoccupant et devrait être condamné par la communauté universitaire », confie-t-on dans certains milieux universitaires. « Il est temps de lever le voile sur les agissements malhonnêtes de certains enseignants-chercheurs à l'Université de Lomé. Leur utilisation de méthodes

subversives pour manipuler des pétitions, leur volonté de tromper les acteurs politiques et leur indifférence face à l'intégrité académique sont autant de signes inquiétants pour l'avenir de l'établissement. Il est impératif que la communauté universitaire se mobilise pour mettre un terme à ces pratiques douteuses et œuvre ensemble pour préserver la réputation de l'université et garantir son développement académique dans l'intérêt de tous », martèlent-ils.

Jusqu'où ira ce bras de fer ? L'opinion continue de se poser des questions.

ENTREPRISE

SUNU Assurances ouvre deux nouvelles agences à Lomé

Dans sa politique permanente de proximité de la clientèle à travers le renforcement de son réseau propriétaire, les responsables de SUNU IARD Togo ont procédé vendredi dernier à l'ouverture de deux nouvelles agences à Lomé, notamment l'Agence Contournement et l'Agence Agoè.

— Charles YAO



Avec l'implantation de l'Agence Contournement dans le quartier Atiégo plus précisément à Yayra Komé, SUNU IARD rapproche

environ », a expliqué Ange Kodjo Dola Maboudou, Chef d'Agence SUNU IARD située sur le contournement.



davantage ses services de la population, surtout celle dudit quartier qui ne sera plus obligé de faire le déplacement du siège de ladite compagnie à Nyékonakpoè pour leurs différents besoins en matière d'assurance.

« C'est la quête permanente de se rapprocher du client qui nous a amenés à nous implanter dans cette zone. Si vous prenez le contournement jusqu'à la zone portuaire, il n'y a aucune structure d'assurance. C'est la raison de notre implantation ici pour être plus proche des clients, simplifiant ainsi leur déplacement sur le siège. C'est un défi que nous venons de relever pour satisfaire tous ceux qui sont dans la zone et ses

« Les clients trouveront à cette Agence Contournement, les mêmes prestations qu'au siège mais l'intérêt de la chose est que nous serons beaucoup plus disponibles pour travailler au-delà des heures d'ouvertures officielles au niveau du siège. Nous avons la possibilité d'évoluer selon les besoins de nos clients », a-t-il ajouté.

Une nouvelle agence à Agoè

A la suite de l'inauguration de l'Agence Contournement à Atiégo dans la matinée, une autre agence a été ouverte dans l'après-midi à Agoè, notamment à Agoè Assiyéyé carrefour bleu, avec le même objectif, celui de se rapprocher



de la population. Avec cette politique de maillage du territoire, SUNU Assurances dispose des agences sur toute l'étendue du territoire national, à Kpalimé, Sokodé, Kara, Dapaong et plusieurs agences à Lomé notamment, le bureau direct au siège à Nyékonakpoè, à la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires, les agences Avé-Maria à côté de l'UTB Adidogomé, Sérénité au Carrefour Bodjona, le Soleil derrière le CEG Wuiti, Wessomé en face de l'EEPT Avédji, et bien évidemment les deux nouvelles agences situées sur le contournement et à Agoè Assiyéyé.



« Nous ferons de cette agence d'Agoè, le lieu de référence pour les opérations d'assurances des clients », a laissé entendre Santos Kloukpo, Chef d'Agence Agoè.

« Avec l'ouverture de ces nouvelles agences dans ces zones de la capitale, SUNU Assurances offre aux clients un cadre convivial et accueillant pour leurs opérations d'assurances, tout en répondant au besoin de proximité et une qualité de prestation sur un marché devenu de plus en plus compétitif. La force de notre croissance repose sur notre expertise et notre technicité

reconnues », a déclaré le Directeur général de SUNU Assurances.

Assurances.

Disposant du bon profil pour accompagner la population, SUNU Assurances offre des Produits Vie tels que, Horizon Retraite, Visa Etudes, Sérénité, Plan de Retraite Collective, Fortune, Assistance Frais Funéraires, Collective Décès Entreprise, Super Mixte, Indemnité de Fin de Carrière. Les produits IARD (Incendie Accident caractérisé Risque Divers) concernent l'Automobile, Multirisques Habitation, Individuelle Accidents, Voyage, Multirisques Commerçants, Multirisques Professionnelle, Transport de Marchandises, Tous Risques Chantier ou/et Montage, Maladie.

Avec ces produits et en termes de dommages couverts, SUNU Assurances prévoit le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité accidentelle et la prise en charge des frais de soins, en cas de blessures accidentelles. Les dommages corporels garantis sont le décès accidentel, l'invalidité accidentelle, les blessures accidentelles.

En effet, une chute dans les escaliers, un accident domestique, une collision

pendant une promenade à vélo, etc., peuvent occasionner d'importantes dépenses et des actes médicaux lourds. Elles peuvent aussi entraîner une incapacité totale ou partielle du fait d'un handicap à vie ou un décès privant le conjoint et les enfants de tout revenu.

Comme capitaux garantis, selon SUNU Assurances, il revient à l'assuré lors de la souscription du contrat de définir les montants du capital souhaité qu'on doit lui verser en cas de décès ou d'invalidité accidentelle, ou celui des frais de soins à concurrence desquels l'assureur garantit la prise en charge.

Présente au Togo depuis 1954, sous la dénomination de la Délégation de l'UAP (Union des Assurances de Paris), et devenue de nos jours, SUNU Assurances IARD (Incendie Accident caractérisé Risque Divers), est l'un des leaders du marché des assurances au Togo. Avec des métiers diversifiés en Banque, Assurances, Santé, etc., le Groupe SUNU a pour vocation de dédier ses services à la satisfaction primordiale des attentes de sa clientèle. SUNU Assurances IARD Togo est une société anonyme au capital de trois milliards cent vingt millions FCFA (3 120 000 000 FCFA) et SUNU Assurances Vie Togo, une Société anonyme avec un capital de trois milliards (3 000 000 000 FCFA).

Actif dans plus de 17 pays d'Afrique subsaharienne et comptant plus de 35 filiales et sociétés affiliées, le Groupe SUNU est un groupe panafricain de services financiers. Avec un chiffre d'affaires de plus de 206 milliards FCFA en 2020, il est le leader de l'Assurance Vie dans la zone CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance). Il gère également 59 milliards de FCFA d'actifs. Il accompagne les populations, les entreprises et les gouvernements dans leur développement et dans la réalisation de leurs projets.

Il comprend plus de 4081 collaborateurs, plus de 26 sociétés d'assurances Vie et non Vie, 02 banques, une société de microfinance, une société immobilière et deux sociétés de gestion Santé.

HUMANITAIRE

Fondation DD21 : L'approche sociale de Djene Dakonam

Le capitaine des Eperviers du Togo, Djene Dakonam, a officiellement lancé hier mercredi 05 juillet, les activités de la Fondation DD21. C'était lors d'une conférence de presse à laquelle ont également pris part de nombreux invités et personnalités dont Emmanuel Adebayor.

Nicolas EDORH

Organisation non gouvernementale à but non lucratif ayant reçu son agrément le 13 juin 2023, la Fondation DD21 (Djene Dakonam 21) a pour vision un apport constructif dans le bien-être des populations. Jeune, dynamique et philanthrope, œuvrant pour l'intérêt public, l'international togolais a choisi l'acronyme DD qui est inspiré de son nom Djene Dakonam et le chiffre 21 qui rappelle son dossard en tant que joueur de football.

Selon lui, la Fondation DD21 s'est fixé deux grands projets à réaliser à court terme. Il s'agit notamment de l'accès à l'eau potable et assainissement dans les zones arides et défavorisées et la scolarisation de la jeune

filles en difficulté. « J'ai à cœur de réaliser à long terme à travers la Fondation DD21, 80% sur l'ensemble des projets de la Fondation d'ici 2030 », a confié le capitaine des Eperviers du Togo. « La vie m'a donné la chance d'être aujourd'hui un international footballeur professionnel, et capitaine de l'équipe nationale de notre cher pays le Togo. Et étant issu d'un milieu modeste, au vu de comment j'y ai vécu, j'ai l'obligation morale de revenir à la source chez moi pour apporter ma contribution au bien-être des couches vulnérables, surtout dans les milieux ruraux. La Fondation DD21 prévoit construire deux forages à motricité humaine d'un coût total de Treize millions cinq cent soixante deux



mille (13 562 000) FCFA. Nous avons ciblé la région des Savanes, plus précisément dans le canton de Koundjouare au village Bombegou », a précisé Djene Dakonam.

Un programme social d'impact

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable et assainissement dans les zones arides et défavorisées, la Fondation DD21 signale que plus de 8 millions de personnes meurent chaque année des suites de maladies liées à l'eau insalubre,

un triste sort auquel une partie de la population togolaise fait face quotidiennement.

Raison pour laquelle elle a décidé de lancer une série de projets sur l'élaboration et la construction des points d'eau potables dans des zones reculées sur le territoire togolais, afin de minimiser et éradiquer complètement ce fléau méconnu et silencieux.

Par rapport à la scolarisation de la jeune fille, la Fondation DD21 fait noter qu'aujourd'hui encore, 132

millions de filles à travers le monde ne vont pas à l'école, une inégalité qui est tout aussi frappante dans certaines régions de notre cher pays le Togo. Elle souhaite donc mettre en place un mécanisme financier autonome pour apporter une aide aux familles pour la scolarisation effective des jeunes filles, en vue d'enclencher la lutte contre l'extrême pauvreté au Togo.

En outre, la Fondation DD21 entend apporter sa pierre à l'édifice sur plusieurs chantiers sociaux, en vue de contribuer au bien-être et à l'épanouissement des populations.

La Fondation DD21 a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques sanitaires, éducatives et environnementales des populations à la base pour un développement humain durable.

18ÈME FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ – 4ÈME FOIRE MADE IN TOGO

La campagne de promotion officiellement lancée

C'est parti pour les activités de promotion de la 18ème Foire internationale de Lomé et la 4ème Foire Made in Togo. Hier mercredi 05 juillet au Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé, Togo 2000, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale, Kodzo Adédzé, a procédé au lancement officiel de ces activités, en présence du Directeur Général du CETEF et d'un parterre de journalistes et invités.

Elom ATTISSOGBE

« Le CETEF hier, aujourd'hui et demain ». C'est le nouveau chapitre que s'appête à écrire l'institution. Ce chapitre a été annoncé hier mercredi par Alexandre de Souza, Directeur Général du CETEF, à l'occasion du lancement officiel de la campagne de promotion de la 18ème Foire internationale de Lomé et de la 4ème Foire Made in Togo.

Accélérateur économique, grand rendez-vous populaire et festif, la 18ème Foire internationale de Lomé va faire l'objet d'activités promotionnelles, tout comme la 4ème Foire Made in Togo. « Le CETEF procèdera à une communication de masse à travers des affiches publicitaires, la publicité audiovisuelle, la publication d'articles de presse, des interviews, des caravanes, etc. Au-delà du caractère commercial des foires, elles sont aussi les occasions ultimes d'échanges autour des questions

relatives au développement du commerce en général », a indiqué le Directeur Général du CETEF.

Placées sous le thème « connecter les marchés pour une forte croissance des échanges commerciaux », la 18ème Foire internationale de Lomé et la 4ème Foire Made in Togo visent à créer de nouvelles filières en devenant leader de celles-ci, assurer une production suffisante de biens et services, favoriser les échanges intra-africains et mondiaux et inventer à partir des propres expériences du Togo, une nouvelle façon de faire du commerce et d'exceller dans l'art du commerce. « Le choix de ce thème répond à notre ambition d'organiser les deux événements pour offrir l'occasion aux participants de s'interroger sur les actions à entreprendre pour renforcer le marché togolais », a déclaré Alexandre de Souza.



Changements majeurs

Précédemment de 18 jours, le nombre de jours dédié à l'évènement est réduit à 12 jours, afin de répondre à des standards internationaux et de reconnecter plus intensivement la foire internationale de Lomé au reste du monde. « Cette mesure vise à doper l'activité commerciale sur un nombre de jours plus limité et à réduire les charges opérationnelles des exposants », a expliqué le Directeur Général, Alexandre de Souza.

D'autres innovations sont prévues. Elles visent à confirmer les acquis des dernières éditions en terme de notoriété et à poursuivre avec les innovations de la 17ème édition, en l'occurrence la digitalisation des tickets d'entrée, l'expérimentation de la relation client par la création d'un programme de fidélisation, l'expérimentation

d'un service de visite inédit, afin d'offrir à tous les exposants une plus grande visibilité et contribuer ainsi à l'amélioration qualitative par rapport aux exposants et visiteurs.

« J'invite toutes les entreprises à saisir cette opportunité à participer massivement à la 4ème Foire Made in Togo, important creuset de promotion des biens et services locaux. S'agissant de la 18ème Foire internationale de Lomé, carrefour de rencontres et d'échanges entre opérateurs économiques, vous y êtes convié pour réaliser de belles activités en fin d'année. (...) Chers professionnels des médias, la campagne de promotion que nous lançons ce jour, ne saurait atteindre ses résultats sans votre soutien, en tant que maillon essentiel de la chaîne de diffusion. Ces foires s'annoncent prometteuses. Je tiens à féliciter le Directeur Général du CETEF qui donne de très bons signaux déjà, ainsi que son personnel très dynamique que j'encourage à œuvrer pour une organisation réussie de ces deux événements », a laissé entendre le ministre Kodzo Adédzé.

La 4ème Foire Made in Togo aura lieu du 28 juillet au 06 août 2023 et la 18ème

Foire internationale de Lomé s'étend sur la période du 22 novembre au 03 décembre 2023.



Récépissé No 0546/31/05/16/ HAAC

Djidjilé - Batomé, von après Maison Suzanne AHO, en face de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 / 98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

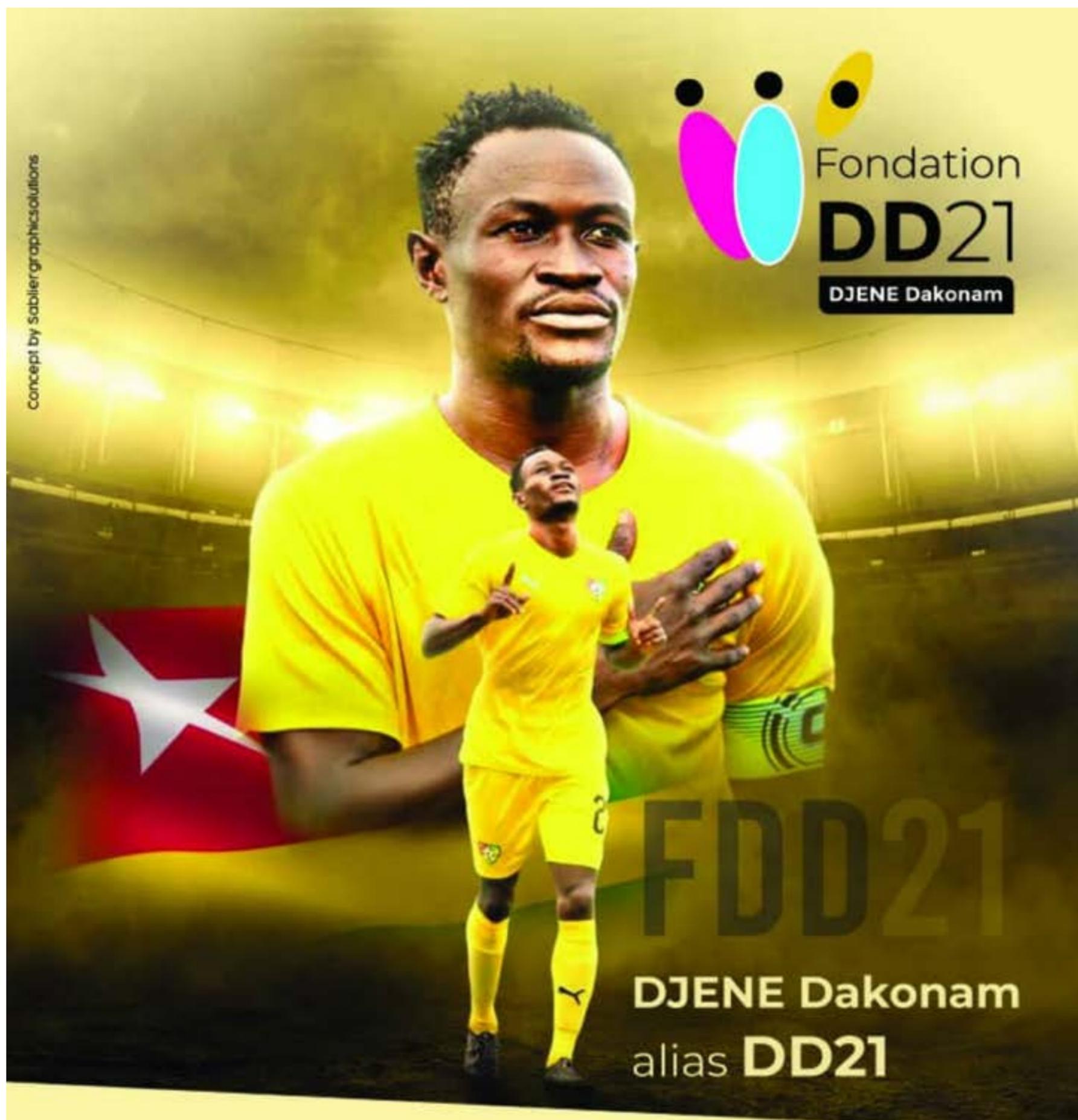
Rédaction
Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINO

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression
SDR

Tirage
2.500 exemplaires

concept by sabliergraphicsolutions



FDD21
DJENE Dakonam
alias **DD21**

La Fondation DD21 est une ONG à but non lucratif lancée par l'international togolais joueur de Football, Monsieur **DJENE Dakonam**, jeune dynamique et philanthrope, capitaine des Éperviers (Équipe nationale togolaise de football) œuvrant pour l'intérêt public de la population togolaise et partout ailleurs.

Toujours soucieux du bien-être de ses proches, Monsieur **DJENE Dakonam** développe des projets caritatifs en vue d'aider la jeunesse togolaise et envisage lancer plusieurs axes de développement durable pour son pays le Togo.